

Métro

Ligne 11 : les engagements financiers confirmés par l'Etat

Malgré la disparition de l'écotaxe, qui devait contribuer au financement des nouvelles lignes de transports en commun, le Premier ministre a confirmé que l'Etat tiendrait ses engagements, dont la réalisation rapide du prolongement de la ligne 11 du métro.



La remise en question de l'écotaxe a fait peser une menace sur le financement des grandes infrastructures de transport prévues en région parisienne dans le cadre du développement du Grand Paris. Ces projets, dont celui de prolongement de la ligne 11, risquaient d'être reportés de plusieurs mois, d'autant plus

que le Parlement n'a pas voté la taxe supplémentaire sur le tourisme qui aurait pallié la disparition de l'écotaxe. L'association pour la promotion du prolongement de la ligne 11 (APPL11), présidée par Daniel Guiraud, a immédiatement interpellé le Président de la Région Ile-de-France sur le sujet.

Des engagements confirmés en Conseil des ministres

Lors du Conseil des ministres du 9 juillet dernier, le Premier Ministre a annoncé que : « les engagements pris par le gouvernement dans le cadre de la feuille de route du Nouveau Grand Paris seront tenus ». Il a de surcroît décidé que la réalisation du Grand Paris Express serait accélérée et que l'engagement de l'Etat pour le financement de l'amélioration des transports du quotidien (prolongement de la ligne 11 et du RER à l'Ouest...) est concrétisé par l'ordonnance adoptée le 25 juin qui permet une mobilisation des ressources de la Société du Grand Paris, à hauteur de 2 milliards d'euros.